

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 février 2026 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2026 02 23-03-FINANCES-Reprise anticipée
des résultats du budget principal et des budgets annexes de
l'exercice 2025 sur l'exercice 2026

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 07/02/2026
En exercice : 33	
Présents : 29	Affichage de la convocation : 17/02/2026
Pouvoirs : 2	
Votants : 31	Affichage du compte rendu : 25/02/2026
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.	
Absents ayant remis pouvoir :	
Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à Sylvain BARCET Fatima FERNI donne pouvoir à Safi BOUKACEM	
Absents ou excusés :	
Mme Chantal BERTHILLON M Joao DA ROCHA,	

Madame Béatrice DUMORTIER est élue Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Monsieur le Maire rappelle le problème national qui a touché le logiciel Hélios empêchant la génération de l'ensemble des CFU.

L'article L. 2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique (CFU).

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du CFU, le conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du CFU, procéder à la reprise anticipée de ces résultats. La reprise est justifiée par un tableau présentant les résultats prévisionnels d'exécution des budgets, ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Monsieur le Maire rappelle également que le Trésorier a transmis le 23 février les résultats certifiés de la Commune de Vaugneray pour le budget principal ainsi que pour les budgets annexes.

Ces attestations permettent de faire voter par anticipation les résultats 2025.

Conformément aux règles précitées, les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit et il est proposé d'inscrire dans le budget 2026 la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025 et les restes à réaliser.

Budget principal :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2025(1)	4 917 593.34	5 637 341.62	+ 719 748.28
Résultat antérieur reporté (ligne 002) (2)		0	0
Total cumulé (3=1 + 2)			+ 719 748.28

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2025(4)	1 603 709.49	2 230 222.15	+ 626 512.66
Résultat antérieur reporté (ligne 001) (5)	- 739 376.83		- 739 376.83
Total cumulé (6 = 4 + 5)			- 112 864.12
Excédent 2025 (3 +6)			+ 606 884.11

Reste à réaliser	Dépenses	Recettes	Solde
Restes à Réaliser 2025	435 085.35	160 770.79	- 274 314.56

Proposition d'affectation au budget principal 2026	Montant
Excédent de fonctionnement	+ 719 748.28
Affectation à l'investissement (compte 1068)	387 178.73
Report en fonctionnement (excédent au compte R002)	332 569.55
Report en investissement (déficit au compte D001)	- 112 864.12

Budget Annexe « PLH » :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2025(1)	241 312.07	317 207.64	+ 75 895.57
Résultat antérieur reporté (ligne 002) (2)		+ 4 935.26	+ 4 935.26
Total cumulé (3=1 + 2)			+ 80 830.83

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2025(4)	171 579.83	77 125.96	- 94 453.87
Résultat antérieur reporté (ligne 001) (5)	- - 288 300.74		- - 288 300.74
Total cumulé (6 = 4 + 5)			- - 382 754.61
Déficit 2025 (3 +6)			- 301 923.78

Reste à réaliser	Dépenses	Recettes	Solde
Restes à Réaliser 2025	47 50101	449 000	- + 401 498.99
Proposition d'affectation au budget principal 2026		Montant	
Excédent de fonctionnement		+ 80 830.85	
Affectation à l'investissement (compte 1068)		0	
Report en fonctionnement (excédent au compte R002)		80 830.83	
Report en investissement (déficit au compte D001)		- 382 754.61	

Budget Annexe « Pôle Santé » :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2025(1)	42 027.82	19 344.61	- 22 683.21
Résultat antérieur reporté (ligne 002) (2)			- 11 991.00
Total cumulé (3=1 + 2)			- 34 674.21

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2025(4)	898 287.12	434 766.51	- 463 520.62
Résultat antérieur reporté (ligne 001) (5)	- 137 970.54		- 137 970.54
Total cumulé (6 = 4 + 5)			- - 601 491.15
Déficit 2025 (3 +6)			- 636 165.36

Reste à réaliser	Dépenses	Recettes	Solde
Restes à Réaliser 2025	121 554.06	249 987.00	+ 128 432.94

Proposition d'affectation au budget principal 2026	Montant
Déficit de fonctionnement	- 34 674.21
Affectation à l'investissement (compte 1068)	0
Report en fonctionnement (déficit au compte D002)	- 34 674.21
Report en investissement (déficit au compte D001)	- 601 491.15

Budget Annexe « Réseau de chaleur » :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2025(1)	0	0	0
Résultat antérieur reporté (ligne 002) (2)			0
Total cumulé (3=1 + 2)			0

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2025(4)			0
Résultat antérieur reporté (ligne 001) (5)	-		0
Total cumulé (6 = 4 + 5)			0
Déficit 2025 (3 +6)			0

Reste à réaliser	Dépenses	Recettes	Solde
Restes à Réaliser 2025	0	0	0

Proposition d'affectation au budget principal 2026	Montant
Déficit de fonctionnement	0
Affectation à l'investissement (compte 1068)	0
Report en fonctionnement (déficit au compte D002)	
Report en investissement (déficit au compte D001)	0

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission finances,
Vu l'instruction M57,
Vu la délibération n° 2026 01 26-01 prenant acte du débat d'orientations budgétaires

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

31 suffrages exprimés :

31 voix Pour

UNANIMITÉ des suffrages exprimés

APPROUVE les reprises anticipées des résultats du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2025 sur l'exercice 2026

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

28.02.2026

et de la publication en mairie le

28.02.2026

La Secrétaire,
Béatrice DUMORTIER



Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations

Le Maire,

Daniel JULLIEN

